

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N° 384/PR-SGG.

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 juillet 1968, approuvée par
le référendum du 28 juillet 1963 ;

VU le Décret n°230/PR du 31 juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

VU le Message Téléphoné n° 661/MAE/SG. du 19 Décembre 1968 ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 18 Décembre 1968, Me Benjamin d'ALMEIDA, Ministre
de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du Ministre
des Affaires Etrangères pendant l'absence du Dr Daouda BADAROU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 décembre 1968

par le Président de la République
Chef du Gouvernement,



Emile-Derlin ZINSOU

Ampliatiions:

PR 4 - SGG 4 - MAE-MSPAS 4 -
Ministères 8 - CES 5 - SGPR 1 -
IAA 1 - Gde Chanc 1 - SGM 10 -
DN 1 - DCCT 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -
Etion Stat 2 - JORD 1 -